

Compte rendu du Comité Syndical du Mercredi 1^{er} Février 2012 à 20 H 30

Etaient présents :

M. BOULMANT-NOMBALLAIS Christian – Aviré
M. BOULTOUREAU Hubert – Bourg d'Iré
MM. PASSELANDE Germain, GRANIER Jean Claude – La Chapelle sur Oudon
Mmes VERGEREAU Danielle, FERRY Hélène – Châtellais
MM. CHAUVEAU Olivier, GEORGET André – la Ferrière de Flée
Mmes BOULAY Mireille, MORICEAU Brigitte – L'Hôtellerie de Flée
MM. PELLUAU Dominique, COUTINEAU Michel – Louvaines
M. SEJOURNE Serge - Marans
M. GUINCHARD Serge – Montguillon
MM. LEPRETRE Gérard, BROSSIER Daniel – Noyant la Gravoyère
M. SEREX François - Nyoiseau
M. BELLIER André – St Martin du Bois
M. BECHU Patrick – St Sauveur de Flée
M. COTTIER Guy, Mmes PASQUIER Marie Noëlle, BERNARDEAU Janine – Ste Gemmes d'Andigné
M. GRIMAUD Gilles - Segré
MM. FUSELIEZ Didier, HUAULME Yannick – Andigné
M. PACET Denis – Chambellay
M. LAURENCEAU Jean Marie – Champteussé/Baconne
M. GAUDIN Joseph – Gené
MM. FOUCHER Jérôme, ONILLON Jean Marc, GILARD Laurent – Grez Neuville
MM. JUTEAU Jean Jacques, CAUBEL Gilles – La Jaille Yvon
MM. GLEMOT Etienne, RENO Emmanuel, BOURGEAIS Michel – Le Lion d'Angers
M. REMOUE Michel, Mme BELLIER-POTTIER Marie Françoise – Montreuil sur Maine
M. PELE Jacques - Pruillé
MM. BROUQUIER Jean Paul, CARRE Jean François – Sceaux d'Anjou
MM. PARE Marcel, FOURRIER Alain – Thorigné d'Anjou
MM. BOUMIER Jean Louis, BERTHELOT Paul – Vern d'Anjou
Mme CHEVILLARD Nathalie, M. CHEVILLARD Jean Alain – Angrie
M. TESSON Marion, M. AMELOOT Hervé – Chazé sur Argos
MM. RAYMOND Alain, BOUVET Emmanuel - Freigné
MM. GAUTIER Joseph, DE MACEDO Albin – Loiré

Etaient excusés :

Mme JAMES Marie Agnès – Aviré
M. BRUNEAU Dominique – Bourg d'Iré
M. DERSOIR Gaëtan - Marans
M. RONCIN Joël - Montguillon
M. TROUILLEAU Jacky – Noyant la Gravoyère
Mme LAMARCHE Sonia, M. BRECHETEAU Gilles - Segré
M. GAUTIER Jacques – Brain sur Longuenée
Mme DELANEAU Eugénie - Chambellay
M. AUGEREAU Tony – Gené
M. CHALET Daniel – Le Lion d'Angers
M. LAIGLE Fabrice - Pruillé
Mme PETITEAU Marie Luce – Vern d'Anjou
Mme POIRIER Annick - Freigné

Etaient absents :

Mme MICHEL Sophie, M. ROUSSEAU Hubert – Nyoiseau
M. VILLEPONTOUX Jean François – Saint Martin du Bois
M. MARTIN Olivier – Saint Sauveur de Flée
M. BRAUD Alain – Segré
M. BUOB Patrick – Brain sur Longuenée
Mme COTTIER Jacqueline – Champteussé s/Baconne
MM. BOUIN René, MAHE Yvon – Chenillé Changé

Secrétaire de séance : M. GUINCHARD Serge (Montguillon)

(le diaporama est joint au compte rendu)

1. Bilan de l'année 2011

Bilan technique

Monsieur BELLIER présente les résultats techniques de l'année 2011. Le tonnage des ordures ménagères a baissé de 3 % et la collecte sélective est en augmentation de 3,6%. Le tonnage apporté en déchetterie a augmenté de 19 % - situation inédite, en raison de la hausse importante des gravats et des déchets verts.

Monsieur SEREX souligne que le tonnage prévu dans le nouveau marché est de 5 500 T en ordures ménagères et demande quel sera les conséquences si l'on dépasse ce tonnage.

Monsieur BELLIER informe qu'il n'y aura pas de conséquence sur le coût de collecte car le prix prévu au marché est un forfait. Il y aura en revanche une incidence sur le coût d'enfouissement.

Bilan financier

En fonctionnement, les dépenses 2011 sont conformes à ce qui était prévu. Elles sont en hausse par rapport à l'exercice précédent (2010 : 2,81 millions d'€) en raison des frais liés à la confection des cahiers des charges pour la consultation des entreprises pour de nombreux marchés. Egalement en raison des études réalisées en 2011 et des actions de terrain et de communication menées pour la mise en place du nouveau système. Le résultat de clôture sera nécessaire pour assurer une trésorerie en début d'exercice 2013 avec la mise en place de la redevance.

En investissement, le bilan financier fait ressortir un excédent global de 950 896,42 € sur l'exercice 2011. Sur cette somme 924 838 € sont reportés sur l'exercice 2012 pour financer le solde de la construction de la déchetterie de Sainte Gemmes d'Andigné et la mise en place des colonnes d'apport volontaire (investissements prévus en 2011 et non soldés en fin d'exercice). L'excédent réellement disponible s'élève à 26 058,42 €.

2. Nouvelle organisation de collecte

Monsieur BELLIER informe que la mise en place du nouveau mode de collecte fait apparaître sur le mois de janvier 2012 un taux de présentation des bacs de 38 %. Le tonnage des ordures ménagères est en diminution et le tonnage de la collecte sélective est conforme aux prévisions.

Monsieur CARRE informe que les colonnes d'apport volontaire débordent surtout le week-end sur la commune de Sceaux d'Anjou. Monsieur BELLIER rappelle que pour l'instant la société SITA OUEST est en période de rodage et que les colonnes sont vidées toutes les semaines. Toutefois il est difficile de passer dans toutes les communes le vendredi.

Monsieur BOULTOUREAU demande qu'une solution soit trouvée pour la collecte en campagne afin d'assurer une qualité de service et que l'on retrouve une sérénité de la part des

usagers. La mise en place d'une borne enterrée pour les OMR dans chaque commune serait une solution.

Monsieur BELLIER indique que les modifications de circuits sont examinées en ce moment au cas par cas par le SISTO, la société de collecte et la commune selon la règle définie en décembre par le comité syndical. Concernant la mise en place d'une borne OMR dans chaque commune Monsieur BELLIER rappelle que c'est une idée qu'il avait proposé en 2010 au comité syndical. Il faut certainement poursuivre dans cette voie mais à condition de valider le fonctionnement sur la zone test de Segré et du Lion et de veiller à l'équilibre budgétaire.

Madame CHEVILLARD informe que certains habitants de la commune d'Angrie sont prêts à laisser leur bac en bout de chemin et demandent la pose de cadenas à la charge du SISTO. Elle précise également que certains bacs sont déjà cassés et demande la démarche à suivre. Egalement, qui est responsable en cas d'accident dû à un bac ?

Madame MORICEAU demande que les agents de collecte remettent les bacs à leur place car à certains endroits le bac est presque "balancé".

Monsieur BELLIER rappelle qu'il faut signaler les dégâts auprès du SISTO qui transmet les réclamations à la Société SITA car elle doit assurer la maintenance des bacs. Par ailleurs un numéro vert est en place pour signaler les débordements de colonnes. Concernant les bacs, le SISTO a fait exprès de les prendre en location pour que le collecteur en prenne soin, sous sa responsabilité ; ainsi il n'y a pas de surcoût pour le SISTO pour le remplacement de ces bacs. D'autre part, la pose de la serrure nous coûte 30 €. Avant d'engager des coûts comme cela il est conseillé de tester les bacs sans serrure.

Monsieur ONILLON informe que le véhicule de la société SITA occupe le milieu de la chaussée pour vider les bacs des 2 côtés de la voie. Cette pratique est dangereuse pour les agents de collecte et les usagers de la route.

Toutes ces remarques seront remontées à la société SITA qui devra apporter des réponses.

3. Débat d'orientations budgétaires 2012

Monsieur BELLIER présente le débat d'orientation budgétaire 2012. Il est précisé que ces prévisions seront adaptées et adoptées avec le budget primitif 2012.

Le montant global des investissements prévus est de 1 407 338 €

4. Création d'une commission consultative

Monsieur BELLIER rappelle que lors de la réunion du 19 décembre 2011 et celle du 18 janvier 2012 avec les maires, il a été proposé de créer une commission consultative destinée à travailler la grille tarifaire et des pistes éventuelles d'optimisation du service. Cette instance de concertation comprendra 3 collèges :

- Un collège d'élus : membres du comité syndical (6 Titulaires, 6 Suppléants)
- Un collège de partenaires du SISTO : ADEME, Eco Emballages, Conseil Général ou organisme expert dans le domaine (4 Titulaires, 4 Suppléants)
- Un collège de représentants d'usagers : (8 Titulaires, 8 Suppléants)
 - Association « poubelle la vie » : 2 T + 2 S
 - Association assistantes maternelles : 1 T + 1 S

- Association d'aides aux personnes âgées : 2 T + 2 S
- Personnes individuelles : 2 T + 2 S

Madame FERRY propose une association de consommateurs (familles rurales).

Monsieur GISLARD demande si cette commission aura un pouvoir de décision.

Monsieur BELLIER rappelle que cette commission sera constituée pour apporter des idées et non pour décider. Elle permet d'élargir la réflexion et de recueillir des points de vue intéressants.

Monsieur BELLIER demande des volontaires pour participer à cette commission en répartissant les personnes de préférence par secteur (2 délégués par communauté de communes par exemple).

Monsieur GRIMAUD souhaite qu'une personne des villes du Lion d'Angers et de Segré siège à cette commission.

Sont désignés :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. SEREX	M. GRANIER
M. SEJOURNE	Mme FERRY
M. GAUDIN	M. HUAULME
M. JUTEAU	M. ONILLON
M. BOUVET	M. AMELOOT
M. BOURGEGAS	Un représentant de Segré

Vote : 1 abstention

5. Demande de financement ADEME et CONSEIL GENERAL pour l'achat de composteurs

Monsieur PASSELANDE indique que le SISTO a mis à disposition plus de 1600 composteurs depuis le début de l'opération en 2007.

Rien que pour le mois de Janvier 2012 ce sont 115 composteurs qui ont été distribués. Il est prévu d'acquérir 608 composteurs et bio seaux pour un montant de 20 727 € H.T.

Une demande de subvention sera faite auprès de l'ADEME et du Conseil Général.

Le coût de revient d'un composteur est de 42,20€ TTC. L'utilisateur verse une participation de 20 €. Les composteurs sont à retirer dans les locaux du SISTO où il y a toujours un stock.

Vote : unanimité

6. Communication et prévention 2012

Monsieur PASSELANDE indique que le site internet est actualisé régulièrement. Les points tri sont indiqués par commune.

Une association est officiellement constituée ; une réponse à leur courrier a été faite en précisant que la porte est toujours ouverte et qu'il a été demandé de corriger les chiffres avancés sur leur blog.

Un tableau du plan de communication 2012 est présenté. (Voir diaporama joint)

Concernant la sensibilisation des scolaires, des visites sont organisées au centre de tri et à la SEDA.

Monsieur LAURENCEAU informe qu'un générateur électrique est mis en marche dans les prochains jours, ce qui permettra d'alimenter en électricité l'équivalent de 15 000 habitants.

Monsieur SEREX demande si cette activité fera baisser le coût d'enfouissement car la société fait 27 % de bénéfice net.

Monsieur BELLIER rappelle que la TGAP (Taxe Généralisée des Activités Polluantes) est en baisse de 2€/tonne grâce à cette amélioration. Sans ces modifications, la TGAP aurait été plus cher de 5€/tonne. Le SISTO a signé un marché avec SITA OUEST qui a proposé le site de la SEDA comme exutoire final.

Monsieur SEREX regrette que l'appel d'offres regroupant la collecte et le traitement n'ait pas permis la concurrence. Il déplore également que le comité syndical n'ait pas été averti des lots qui seraient soumis à la consultation.

Monsieur BELLIER rappelle que cet appel d'offres a été fait avec la communauté de communes de Pouancé Combrée et que Brangeon leur prestataire n'a pas répondu à ce marché, ni Véolia. La publicité de ce marché a été faite au niveau national (BOAMP) et au niveau européen (JOUE). Les entreprises sont libres de répondre. On ne peut pas les forcer. Egalement, l'allotissement (manière d'organiser la consultation) a été présenté et débattu il y a un an, au comité syndical de janvier 2011. Les marchés ont été lancés en février à la suite de ce comité.

Monsieur BOULTOUREAU demande à quel moment les usagers recevront la carte déchetterie.

Monsieur BELLIER espère que la carte déchetterie sera distribuée en Mars. Cela dépend de la finalisation du fichier de bacs qui sera la base de l'envoi des cartes.

Monsieur PASSELANDE présente les actions de prévention pour 2012 (voir tableau sur diaporama).

Il est proposé d'accompagner les usagers dans les centres ville du Lion d'Angers et de Segré pour les apports des OMR dans les colonnes en mettant 2 personnes pendant 4 mois. Ces personnes seraient chargées de distribuer les badges et d'expliquer le fonctionnement des bornes afin d'assurer un bon démarrage du service.

Monsieur SEREX demande si le personnel SITA, sous-employé, peut faire ce travail.

Monsieur BELLIER rappelle qu'il n'y a pas eu de licenciement du personnel de SITA et que ce n'est pas du rôle du SISTO de gérer le personnel de l'entreprise.

7. Création d'un poste de contractuel

Monsieur BELLIER propose de créer un poste de contractuel pour une durée de 3 ans renouvelable une fois à compter du 1^{er} Mars 2012.

Ce poste est occupé actuellement par Benoit CHEVALLIER. Son contrat se termine le 4 avril 2012. Ses principales missions sont le suivi des déchetteries, le suivi de la collecte OMR et sélective.

VOTE : Unanimité

8. Avenant SITA – Collecte du verre en benne déchetterie

Monsieur BELLIER informe que des bennes pourront être déposées dans les déchetteries du Lion d'Angers et de Sainte Gemmes d'Andigné pour la collecte du verre. Ces bennes permettront d'accueillir des gros volumes de verre. Un emplacement s'est en fait libéré au Loin d'Angers suite à l'abandon de l'expérimentation sur la collecte des meubles et literies (objets trop humides à cause de la benne ouverte et donc peu valorisables).

Il est proposé de passer un avenant n° 1 avec la Société SITA titulaire du lot n°1 pour un coût de collecte à 13,75 €H.T. la tonne.

A titre de comparaison, la collecte du verre en colonnes d'apport volontaire coûte 28,6 €HT/tonne, soit plus du double.

Vote : unanimité

9. Avenant avec le SYCTOM Loire Béconnais

Monsieur BELLIER rappelle que le SISTO a une convention avec le SYCTOM Loire Béconnais pour l'utilisation de la déchetterie de Candé. Cette déchetterie est utilisée par des habitants de Freigné, Loiré et Angrie. Le SYCTOM LB demande une révision de la population qui était fixée à 1914 habitants depuis 2009. Il est proposé que la mise à jour de la population soit annuelle sur la base de la population légale de l'INSEE. A titre d'information, la population 2012 est de 2056 habitants.

Le coût de revient de la déchetterie de Candé est sensiblement identique à celui du SISTO, soit environ 18 €/habitant.

Vote : unanimité

10. Questions diverses

Liste des marchés passés depuis le 7 décembre 2011

- Poussage des déchets verts sur les déchetteries, estimatif : 24 726 € H.T./an . Durée : 2 ans attribué à M. Malabeux
- Evacuation des déchets verts : 2 250 € H.T./an. Durée : 2 ans attribué à MM. TENAILLEAU et THIERRY.

- Entretien des espaces verts sur les déchetteries : 2 226 € H.T./an Durée : 3 ans attribué à SARL Segré Espaces verts et 2 500 € H.T. à C.C du Lion d'Angers.
- Collecte des DASRI (déchets à risque infectieux en déchetterie) estimatif : 1 349,08 € H.T./an attribué à SITA OUEST.

Monsieur GRANIER demande comment peuvent faire les personnes à mobilité réduite pour apporter les DASRI dans les déchetteries ?

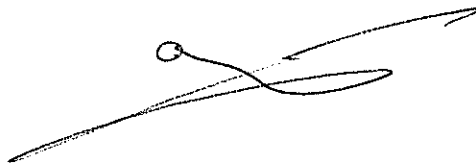
Monsieur BELLIER rappelle que ce n'est théoriquement pas au SISTO d'organiser la collecte des DASRI et qu'une REP (Responsabilité Elargie du Producteur : mécanisme national qui vise à responsabiliser les industriels pour qu'ils financent la fin de vie de leurs produits) doit être mise en place. Les pharmaciens doivent reprendre ces déchets. Pour l'instant rien n'est en place. Le SISTO assure ce service qui est apprécié des usagers depuis plus de 10 ans. Sans quoi ces gens n'auraient aucune solution pour se débarrasser des piquants coupants autre que dans les ordures résiduelles (problème de sécurité, non conforme).

Liste des subventions reçues en 2011

- 184 297,31 € - CTU (acompte de 77 % pour la construction de la déchetterie de Ste Gemmes d'Andigné.
- 16 514 € - Eco Emballages (solde étude d'optimisation)
- 47 964 € - ADEME (Plan de prévention)
- 70 295,94 € - ADEME (acompte 30 %/aide forfaitaire à la mise en place de la redevance incitative).

Fin de la réunion à 22 H 15

Le secrétaire,
Serge GUINCHARD



Mercredi 1^{er} Février 2012

Comité Syndical

Bilan technique et financier de l'année 2011
 Organisation sur la nouvelle collecte
 Débat d'orientation budgétaire 2012
 Création d'une commission consultative
 Financement auprès de l'ADEME et Conseil Général
 Plan de communication et de prévention 2012
 Avenant au marché déchetterie (collecte du verre)
 Avenant avec le Sycotm Loire Béconnais
 Questions diverses



1. Bilan technique 2011

Flux	Tonnes 2010	Tonnes 2011	diff. (tonnes)	diff. (%)
OMR	6 311 t	6 124 t	-187 t	-3 %
Emballages	862 t	868 t	+6 t	+0,7 %
Verrres	1 354 t	1 370 t	+25 t	+1,8 %
Papiers	1 092 t	1 104 t	+12 t	+1,1 %
Sous-total tri	3 308 t	3 360 t	+42 t	+1,3 %
Cartons pros	87 t	87 t	-	-
Déchetteries	7 898 t	9 416 t	+1 518 t	+19 %
Total SISTO	17 604 t	18 977 t	+1 373 t	+7,8 %

- 550 kg/habitant (tonnages pms compris, population 34500 habitants)
- 8 690 tonnes valorisées, soit 46 % de la collecte



1. Bilan Financier 2011

Fonctionnement	Montant
Dépenses réalisées	3 115 058,50 €
Recettes réalisées	3 117 024,03 €
Résultat de l'exercice	1 965,53 €
Excédent reporté	486 432,01 €
Résultat de clôture	488 397,54 €



1. Bilan Financier 2011

Investissements	
Dépenses réalisées	2 777 780,63 €
Recettes réalisées	3 726 711,52 €
Résultat de l'exercice	948 930,89 €
Excédent reporté	82 115,10 €
Résultat de clôture	1 031 045,99 €

Recettes totales 6 843 735,55 €
 Dépenses totales 5 892 834,13 €

Excédent global s/exercice 950 896,42 €

Report sur exercice 2012 924 838,00 €

Excédent réellement disponible s/exercice 26 058,42 €

Résultat de clôture 594 605,53 €
 (sous réserve du contrôle trésorerie)



2. Nouvelle organisation pour la collecte

- Point sur la dotation des bacs
 - Dotation effectuée de 12 885 bacs
 - Reste environ 230 bacs à doter semaine 8 puis autour de 500 bacs au moment de l'arrêt de la collecte du vrac et des anciens bacs
 - La dotation reprend semaine 7 à 9
 - Pose d'un autocollant sur les anciens bacs puis sur les sacs à partir de la semaine 9.
 - Levée de bacs uniquement SISTO semaine 11
- Enregistrement des levées : opérationnel sur toutes les bennes. Tests en cours pour valider les données



2. Nouvelle organisation pour la collecte

- Point sur les résultats de collecte (4 semaines)
 - Taux de présentation actuel de 38 %
 - Tonnage OMR inférieur aux prévisions (90 t/sem.)
 - Tonnage sélectif conforme aux prévisions (62 t/sem.)
- Point sur les modifications de circuit en cours d'étude
 - 9 communes visitées
 - 51 voies concernées
 - 2/3 des voies répondant aux critères
 - RDV sera pris pour les autres communes



3. Débat d'orientation budgétaires 2012

- Voir document joint



4. Financement : création d'une commission consultative

- Suite au comité syndical du 19 décembre 2011 et à la réunion des Maires le 18 janvier 2012, il est proposé de créer une commission consultative destinée à travailler la grille tarifaire notamment et des pistes éventuelles d'optimisation du service.
- Cette commission élargie permettra d'intégrer différents points de vue (usagers, élus, experts)



**4. Financement :
création d'une commission consultative**

- Cette instance de concertation comprendra 3 collèges :
 - 1. Un collège d'élus : membres du comité syndical du SISTO (6 titulaires, 6 suppléants)
 - 2. Un collège de partenaires du SISTO
 - ADEME,
 - Eco-Emballages,
 - Conseil Général
 - et plus généralement toute personne ou organisme expert dans le domaine)
(4 titulaires, 4 suppléants)

**4. Financement :
création d'une commission consultative**

- 3. Un collège de représentants d'usagers du service : membres d'associations constituées (de particuliers, de professionnels ...) et autres (8 titulaires, 8 suppléants)
 - Association « poubelle la vie » : 2T + 2S
 - Association assistantes maternelles : 1T + 1S
 - Association d'aides aux personnes âgées : 2T + 2S
 - Association de commerçants : 1T + 1S
 - Personnes individuelles : 2T + 2 S

**4. Financement :
création d'une commission consultative**

- Un collège d'élus : membres du comité syndical du SISTO (6 titulaires, 6 suppléants)

Titulaires	Suppléants
Serex	Granter
Gaudin	HUALME
Juteau	Onillon
Séjourné	Ferry
BOUVET	AMELOOT
Bourgeais	s. de Segré

- Vote pour la création de la commission consultative et la nomination des délégués du SISTO (titulaires et suppléants)

5. Composteurs – demande de financement auprès de l'ADEME et du Conseil Général

- Le SISTO a mis à disposition près de 1600 composteurs depuis 2007, début de l'opération

	2007	2008	2009	2010	2011	Janvier 2012	TOTAL	% de Foyers dotés
Nombre de CI distribués	780	197	122	100	261*	115	1 575	11,1%

* dont 121 composteurs distribués entre novembre et décembre

- Le composteur individuel est un outil qui permet aux foyers d'opter pour le compostage
- Le compostage peut être fait en tas.
- On estime que 60 % des foyers compostent

5. Composteurs – demande de financement auprès de l'ADEME et du Conseil Général

- Le SISTO projette d'acquérir 608 composteurs et bio seaux pour favoriser la pratique du compostage
- Le SISTO va solliciter L'ADEME pour financer l'acquisition de ces composteurs à hauteur de 30 % et le Conseil Général pour 20 %.
- Dépense prévue (Composteurs + bio seaux : 20 727 € H.T.)

• Vote

6. Communication et prévention

- Le site Internet du SISTO s'enrichit en permanence. Dernièrement : mise à jour de la liste des points tri, nouvelle page d'accueil
- Association officiellement constituée :
 - Association reçue le 18 janvier 2012
 - Réponse à leur courrier : porte toujours ouverte
 - Demande de correction des chiffres avancés sur le blog

Comprimez vos déchets... et faites une plus grande place à la nature

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères reste encore en vigueur pour l'année 2012.

L'année 2012 est une année test qui va permettre de faire un bilan global de nos actions et de proposer dans le cadre de cette grille de suivi.

Municipalité	02010	02011	02012
Exploitation des déchets (hors éco-citoyens)	125 414 tonnes	142 414 tonnes	142 414 tonnes
Recyclage (hors éco-citoyens)	70 000 tonnes	70 000 tonnes	70 000 tonnes
Tri sélectif (hors éco-citoyens)	42 000 tonnes	42 000 tonnes	42 000 tonnes

6. Plan de communication 2012

	Période	Budget 2012 (€ TTC)
<ul style="list-style-type: none"> Internet <ul style="list-style-type: none"> Mise à jour des pages du site internet Création de nouvelles pages au besoin, par la suite 	tout au long de l'année	1 000 €
<ul style="list-style-type: none"> Foire exposition de Sevres <ul style="list-style-type: none"> Thème de la foire 2012: « Le Royaume des enfants » 	du 30 mars au 1 ^{er} avril	2 000 €
<ul style="list-style-type: none"> Deux journaux du SISTO <ul style="list-style-type: none"> N 17 en avril et N 18 en novembre/décembre 	avril et décembre	5 000 €
<ul style="list-style-type: none"> Mémo tri Format A5 rappel des consignes de tri, horaires des déchetteries 	avril	1 000 €
<ul style="list-style-type: none"> Réunions publiques : organisation par zone 		
<ul style="list-style-type: none"> Journée portes ouvertes au centre de tri 		1 000 €

6. Plan de communication 2012

	Période	Budget 2012 (€ TTC)
Actions avec les bailleurs sociaux Nouvelles affiches pour les locaux poubelles + dépliant dans les boîtes aux lettres	janvier	1 000 €
Courrier d'informations (adressé) une fois le fichier constitué expliquant la rélevance incitative	mars?	7 000 €
Articles clés en main pour les bulletins communaux de fin d'année	décembre	
Sensibilisation des scolaires <ul style="list-style-type: none"> o Par l'association Anjou Sport Nature o Transports et visites du centre de tri de Segré, à la SEDA 	tout au long de l'année	4 000 €
Collecte des déchets recyclables dans les grandes manifestations Envoi d'un courrier aux associations sur la collecte des déchets Création de supports de communication sur le tri	tout au long de l'année	1 000 €
TOTAL Communication TH		23 000 €

6. Plan d'actions de prévention 2012

Action	Partenaires / Réalisé	Période de réalisation	Budget HT
1- Promotion des achats moins générateurs de déchets			
Proposer aux supermarchés la création d'une plateforme de déballage en sortie de caisse	Supermarchés		500 €
2- Actions d'évitement de la production de déchets			
2.1- Réparation / Réemploi			
Faire la promotion des acteurs du réemploi	Acteur Vert, CG4		500 €
2.2- Autres actions			
Promouvoir la consommation de l'eau du robinet en partenariat avec les syndicats d'eau	SAUR, SIAEP, CLE	juillet/Août	1 000 €
subventionner l'achat de couches lavables pour les crèches	RAM, crèches		2 000 €
3- Actions emblématique nationales			
3.1- Gestion des Bio déchets (compostage...)			
Trucs et astuces n°3 du compostage			
Proposer la mise en place de compostage de quartier	Bailleurs, Syndics	fin/juin	1 000 €
3.2- Autres actions (traj. pub...)			
4- Prévention des déchets des collectivités			
Création d'une fiche trucs et astuces sur les actions éco-exemplaires des communes	Communes		1 000 €

6. Plan d'actions de prévention 2012

Action	Partenaires / Réalisé	Période de réalisation	Budget HT
5- Actions de prévention quantitative des entreprises et qualitative			
5.1- Déchets dangereux			
Charte avec les jardineries en partenariat avec la CLE pour limiter l'utilisation des produits phytosanitaires et proposer des alternatives	CLE du SAGE de l'Orbain		1 000 €
5.2- Déchets des entreprises			
6- Actions globales et transversales			
Sensibiliser le grand public lors de la Semaine de la Réduction des déchets : spectacles pour les scolaires, animations en supermarché, etc...	Cinéma, écoles, Super U	Novembre	1 000 €
stand à la Foire exposition de Segré-Thémis: le royaume des enfants => jeu de Paie sur la réduction des déchets		du 30 mars au 1er avril	1 500 €
Réduction des déchets lors des manifestations locales: gobelets consignés, tri des déchets...	Comités des fêtes, clubs de sport...	toute l'année	1 500 €
Sensibilisation des nouveaux arrivants: guide sur arrivée/départ d'un logement (déchettes, arbre vert...)	Bailleurs sociaux, syndicats		500 €
sensibilisation des scolaires à l'éco-consommation	Anjou Sport Nature	septembre	500 €
TOTAL			17 000 €

6. Plan d'actions de prévention 2012

- Proposition d'accompagnement de la collecte des OMR en apport volontaire des centres ville
 - Aide à la distribution des badges
 - Explication du fonctionnement sur site
 - Aide au tri
 - Relais / présence du SISTO sur le terrain
- Objectif : assurer le bon démarrage de la collecte en apport volontaire des OMR avec :
 - 2 personnes en contrat de 4 mois sur Segré et Le Lion d'Angers
 - Financement par Eco-Emballages dans le cadre de l'aide à la communication

7. Création d'un poste contractuel

- Création d'un poste CDD de 3 ans renouvelable 1 fois, cadre de technicien pour M. Benoit CHEVALIER à compter du 1^{er} mars 2012.
- Il est présent depuis le 1^{er} avril 2011. Son contrat actuel CDD se termine le 4 avril 2012
- Ses principales missions :
 - suivi des déchetteries,
 - suivi de la collecte OMR
 - suivi des colonnes d'apport volontaire

• Vote



8. Mise en place de la collecte du verre en benne de déchetterie

- Il est intéressant de collecter le verre (bouteille) en benne ouverte 15 m3 et à quai en 2 points du territoire :
 - les déchetteries de Sainte Gemmes d'Andigné et du Lion d'Angers disposent d'emplacements libres
 - Pratique pour vider des grosses quantités de verre
- Coût de la collecte du verre en benne proposé par SITA OUEST titulaire du lot 1 : 13,75€HT/tonne (contre 28,6€/t en colonne)
- Un avenant au marché déchetterie doit être passé avec SITA OUEST pour cette collecte

• Vote



9. Avenant avec le SYCTOM LOIRE BECONNAIS

- Le SISTO a une convention avec le SYCTOM Loire Béconnais pour l'utilisation de la déchetterie de Candé par les habitants du SISTO
 - Depuis 2009, population prise en compte = 1914
 - Demande de révision, en 2012 = 2056 habitants
 - Coût par habitant équivalent à celui du SISTO
- Cet avenant prévoit que la mise à jour de la population soit annuelle sur la base de la population légale de l'INSEE de chaque année

• Vote



10. Questions diverses

- Liste des marchés passés depuis le 7 décembre 2011:
 - Poussage des déchets verts sur les déchetteries / 2ans = Entreprise MALABEUX pour 24 726 €HT /An
 - Évacuation du broyat / 2 ans par les agriculteurs (TENAILLEAU/THIERRY) = 2250 €HT / an
 - Entretien des espaces verts / 3 ans = SARL Segré espaces verts pour 1626€ + 600€ HT / an pour Sainte Gemmes et Chazé /// CC du Lion d'Angers pour 2500€ HT/an pour la déchetterie du Lion d'Angers
 - Collecte et traitement des DASRI (déchets à risque infectieux en déchetterie) : SITA OUEST pour 1349,08€HT/an estimé (somme divisée par 2 vs 2011)



10. Questions diverses

- Liste des aides et subventions reçues
 - CTU (acompte 77% / construction déchetterie)
= 184 297,31 €
 - Eco Emballages (solde étude d'optimisation)
= 16 514 €
 - ADEME (programme de prévention)
= 47 964 €
 - ADEME (acompte 30 % / aide forfaitaire à la mise en place de la RI)
= 70 295,94 €



Calendrier de réunions

- Comité syndical :

Mercredi 28 MARS 2012 à 20h30

